

N° 129 - Novembre 2011

Premiers résultats en Isère





1n9~92n9291 91021106 0102

La concentration ne nuit pas à la diversité

En 2010, on recense dans le département de l'Isère, 6 300 exploitations agricoles (sans compter les groupements pastoraux), qui regroupent une surface agricole utilisée (SAU) de 241 300 hectares.

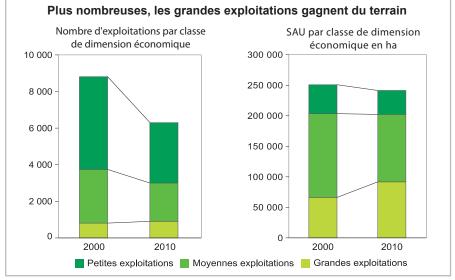
L'Isère représente 16 % des exploitations de la région Rhône-Alpes et 17 % de la surface agricole régionale.

Le processus de concentration continue. Le nombre de petites* exploitations baisse de 35 %, de 29 % pour les moyennes*, et augmente de 12 % pour les grandes*. L'Isère compte 52 % de petites exploitations, contre 45 % sur l'ensemble de la région. Elles n'exploitent que 16 % de la surface agricole. La SAU moyenne par exploitation progresse, passant de 29 ha en 2000 à 38 ha en 2010. Les grandes exploitations s' agrandissent de 20 ha en moyenne en 10 ans.

Les exploitations iséroises ont perdu environ 9 600 ha depuis 2000. La baisse de la SAU se poursuit, mais cette tendance semble se stabiliser : - 0,7 % par an entre 1988 et 2000, - 0,4 % par an entre 2000 et 2010.

En 2000, 91 % des structures avaient le statut d'exploitation individuelle. Ce statut reste toujours majoritaire avec 84 % en 2010. Cependant, les structures sociétaires progressent. La part des groupements d'exploitations en commun (GAEC) passe de 4 % à 6 %, autant que les exploitations à responsabilité limitée (EARL) dont le nombre a presque doublé.

*Les exploitations sont classées en petites, moyennes, grandes, selon que leur production brute standard est inférieure à 25 000 €, comprise entre 25 000 et 100 000 €, supérieure à 100 000 € (cf. définitions page 4)



e recensement agricole 2010 fournit une photographie complète et détaillée de notre agriculture, et permet de mesurer son évolution. Voici l'analyse des premiers résultats pour l'Isère. La surface moyenne de l'exploitation iséroise a progressé d'un tiers dans la dernière décennie. On observe en outre que la concentration des structures ne nuit en rien à la diversité des productions, qui est une caractéristique forte de notre département.

Ces tendances générales seront précisées au fur et à mesure de la diffusion des résultats complets. Le recensement agricole joue ainsi pleinement son rôle d'outil essentiel à la connaissance du secteur agricole et de nos territoires, au pilotage de l'action publique et à son évaluation, ainsi que d'aide à la décision pour les responsables professionnels et les chefs d'entreprises. Que tous les acteurs ayant contribué à sa réalisation, et en premier lieu les agriculteurs de notre département, en soient remerciés

Charles Arathoon Directeur départemental des territoires de l'Isère



Source : Agreste - Recensements agricoles







La diversité géographique du département contribue à celle des productions

Les productions végétales reflètent les variations de relief et agroclimatiques du territoire départemental. Les cultures annuelles, bien qu'en diminution de 9 % par rapport à 2000, sont fortement représentées et particulièrement les céréales qui couvrent 34 % de la SAU.

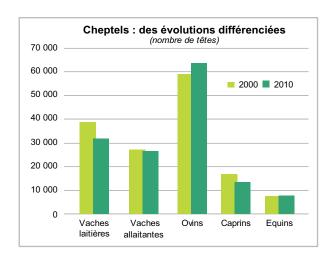
En lien avec la présence importante d'un élevage diversifié et qui se concentre, l'herbe est fortement représentée dans l'assolement. Ainsi, la STH et les cultures fourragères sont prépondérantes, ces dernières étant d'ailleurs en augmentation de 7 % en surface par rapport à 2000.

Bien que faiblement représentées dans la SAU départementale (4 %), les cultures permanentes se distinguent : le département détient plus de la moitié de la surface régionale pour les fruits à coque, avec une surface de 7 600 ha, en augmentation de 15 % depuis 2000. De même, malgré une diminution de 20 % de la surface consacrée aux fruits à pépins, l'Isère reste en seconde position régionale pour cette production. Le département accueille la superficie la plus importante de la région en pommiers de table. Enfin, près d'un tiers des superficies plantées en petits fruits se trouve en Isère, plaçant le département en tête devant l'Ardèche et le Rhône.

Moins d'éleveurs mais des troupeaux plus conséquents

Six exploitations iséroises sur dix pratiquent l'élevage, dont quatre l'élevage bovin. Le cheptel allaitant reste stable, alors que le cheptel laitier connaît une forte diminution de près de 18 %. Les éleveurs, moins nombreux, possèdent en moyenne 34 vaches laitières contre 23 en 2000, et 18 vaches allaitantes contre 14 en 2000.

En 10 ans, à l'inverse des tendances régionales, le troupeau caprin décline de 21%, le cheptel ovin progresse de 8 % et les équidés de 4 %. Avec 7 800 équins, l'Isère se place en première position en détenant 1/5 du cheptel régional. La capacité (nombre de places) des élevages de porcins et de volailles est en recul, respectivement de 17 % et de 15 %.



Plus d'un tiers des noyers de France sont en Isère

7 500 hectares de noyers sont cultivés en Isère, soit un tiers de la surface nationale consacrée à cette culture. C'est 900 ha de plus qu'en 2000. La production de noix se concentre de plus en plus sur des grandes exploitations : avec une augmentation de 30 % de leur nombre en dix ans, elles représentent aujourd'hui 16 % du total et elles utilisent 42 % de la superficie plantée en noyers. Leur surface moyenne passe ainsi de 12 à 18 ha. Les petites exploitations qui représentent près de la moitié des unités de production, se partagent 12 % de la superficie plantée en noyers. L'AOP (appellation d'origine protégée) "Noix de Grenoble" concerne plus de 1 000 producteurs installés tout au long de la vallée de l'Isère.

Source : Agreste - INAO (Institut national de l'origine et de la qualité)

Les céréales représentent 34 % de la SAU				
	2010 (ha)	2000 (ha)	2010/2011	Isère/Région
Cultures annuelles	104 600	115 200	- 9 %	23 %
Céréales	81 500	82 700	-1 %	25 %
Oléagineux, protéag., plantes à fibre	15 300	19 700	- 22 %	32 %
Plantes industrielles dont Tabac	950 <i>430</i>	1600 <i>590</i>	- 41 % - 27 %	8 % 74 %
Surfaces toujours en herbe	93 800	95 000	-1%	13 %
Cultures fourragères	32 300	30 300	7 %	14 %
Fourrages annuels	10 900	10 800	1 %	22 %
Prairies artificielles	5 600	4 800	17 %	21 %
Prairies temporaires	15 900	14 700	8 %	11 %
Cultures permanentes	10 600	10 400	2 %	12 %
Fruits à coques dont noix	7 600 <i>7 500</i>	6 600 <i>6 600</i>	15 % <i>15</i> %	56 % 74 %
Fruits à pépins dont pommes de table	1 200 <i>1 000</i>	1 500 <i>1200</i>	- 20 % - 17 %	21 % 26 %
Petits fruits	220	300	- 27 %	30 %
TOTAL SAU	241 300	250 900	- 4%	17 %

Source : Agreste - Recensements agricoles



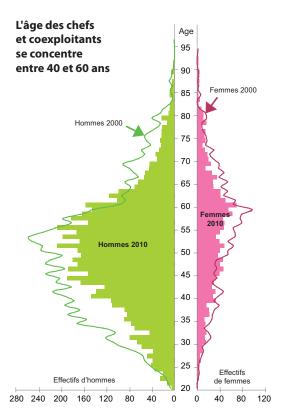
11 300 actifs permanents et un salariat en progression

L'agriculture iséroise mobilise 11 300 personnes sur des emplois permanents. Près des deux tiers sont chefs d'exploitation ou coexploitants. Plus d'un chef d'exploitation ou coexploitant sur cinq est une femme, comme en 2000. L'âge moyen des chefs d'exploitation et coexploitants est de 51 ans, contre 50 ans en 2000. La pluriactivité est particulièrement présente : elle concerne 30 % des exploitants.

Le volume de travail fourni par la main d'œuvre familiale (hors chefs et coexploitants) diminue de moitié et ne représente plus que 15 % contre 23 % en 2000. L'activité salariée, permanente et saisonnière, s'accroît et représente aujourd'hui 22 % du volume de travail fourni en agriculture contre 17 % en 2000.

Le salariat permanent augmente de 12 % et progresse deux fois plus qu'au niveau régional. Deux salariés permanents sur cinq sont employés dans les exploitations de maraîchage et horticulture.

Avec 964 unités de travail annuel (UTA), la quantité de travail fournie par les saisonniers est plus importante que celle des salariés permanents recensée à 718 UTA.



Un large éventail d'orientations agricoles

L'Isère arrive en tête des départements régionaux par la diversité de ses productions avec huit orientations techniques ayant un poids économique significatif (supérieur à 5 % du potentiel agricole départemental).

Les exploitations de **polyculture-polyélevage** étaient les plus nombreuses en 2000. Leur nombre a diminué de moitié en dix ans. Cependant, cette orientation demeure toujours importante en potentiel de production.

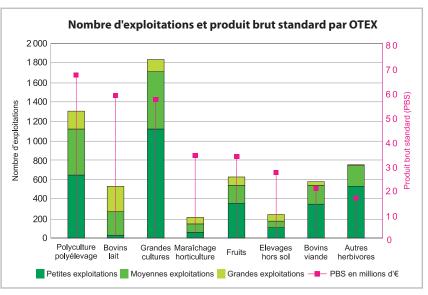
Deux exploitations sur cinq sont spécialisées dans les productions végétales. Les exploitations orientées en grandes cultures sont aujourd'hui les plus nombreuses ; elles représentent 29 % du total des exploitations et occupent 29 % aussi de la SAU départementale. Les exploitations fruitières, dont le nombre a diminué d'un quart depuis 2000, s'agrandissent : leur SAU moyenne passe de 10 à 18 ha. Le nombre d'exploitations maraîchères et horticoles suit le même mouvement avec un taux de diminution un peu moindre (-18 %). Leur SAU moyenne double et s'élève à 11 ha. Elles enregistrent la plus forte progression de potentiel agricole et se classent aujourd'hui en quatrième position départementale avec seulement 213 exploitations qui cultivent moins de 1 % de la SAU départementale.



Pour les **orientations animales**, les élevage bovins restent stables avec 20 % du nombre d'exploitations. Ils utilisent un tiers de la SAU. Malgré la disparition de plus d'une exploitation laitière sur trois, l'orientation bovin lait maintient sa position de deuxième potentiel du département. Les élevages bovins viande sont désormais plus nombreux que les bovins lait et enregistrent la deuxième plus forte progression de la PBS.

Par rapport à 2000, les élevages d'ovins et caprins demeurent stables avec 12 % du nombre d'exploitations et un potentiel de production identique.

En élevage hors sol, la disparition d'une exploitation sur trois s'accompagne d'une chute de 30 % de la PBS.

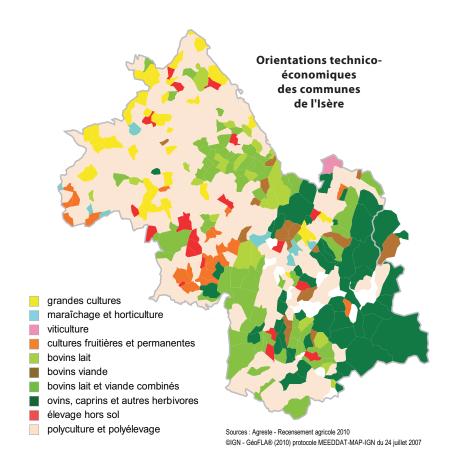


Source : Agreste - Recensements agricoles

Les circuits courts : un mode de commercialisation qui s'étend

Plus d'une exploitation iséroise sur quatre vend au moins un produit directement au consommateur ou par le biais d'un seul intermédiaire. Les circuits courts se développent surtout dans la catégorie des petites exploitations, qui représentent 42 % des fermes pratiquant cette activité contre seulement 18 % de grandes. Pour plus de la moitié des unités de production ayant opté pour ce mode de commercialisation, la vente directe représente plus de 50 % de leur chiffre d'affaire, allant même jusqu'à représenter plus de 75 % pour plus d'une petite exploitation sur deux. Les produits vendus en circuits courts sont constitués à 36 % de produits carnés (produits animaux hors produits laitiers, œufs et volailles).

La commercialisation à la ferme vient nettement en tête, puis la vente sur les marchés. Le troisième mode de commercialisation le plus rencontré est la vente à un commerçant détaillant, talonné de près par le circuit des points de vente collectif. 57 % des exploitations n'ont qu'en seul circuit de commercialisation.



© AGRESTE 2011 - 3,50 €



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'ALIMENTATION
DE LA PÈCHE
DE LA RURALITÉ
ET DE L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Rhône-Alpes Service régional de la statistique, de l'information et de la prospective Cité administrative • 165 rue Garibaldi BP 3020 • 69401 LYON CEDEX 03 Tél : 04 78 63 25 35 • Fax : 04 78 63 34 37

E-mail: sersip.draaf-rhone-alpes@agriculture.gouv.fr www.agreste.agriculture.gouv.fr

www.draaf.rhone-alpes.agriculture.gouv.fr

www.draat.rnone-alpes.agriculture.gouv.f

Reproduction autorisée sous réserve de citer la source : Agreste

Directeur de la publication : Gilles PELURSON

Rédaction : Anne-Laure RONGEAT & Géraldine BADALAMENTI

Composition : Carole GUILLAIN Cartographie : Catherine PERILLAT Photos : DRAAF Rhône-Alpes/DDT38

N° CPPAP : 1260 AD Dépôt légal : Novembre 2011

ISSN: 1295-9049

L'Isère en tête des estives collectives

84 structures gestionnaires de pâturages collectifs gèrent en Isère plus de 35 200 ha, (surface qui vient s'ajouter aux 241 300 ha de SAU que compte le département). 91 % de ces surfaces sont des prairies peu productives (estives et alpages de montagne). On retrouve sur ces surfaces principalement des ovins, puis des bovins, quelques caprins et équins. Recensées pour la première fois en 2010, les structures gestionnaires de pacages collectifs placent le département en tête de la région devant la Savoie et la Haute-Savoie. L'Isère représente 34 % de Rhône-Alpes en nombre de structures et 43 % en surfaces pacagées.

Agreste: la statistique agricole

Pour en savoir plus

Suivez l'actualité du recensement sur www.draaf-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr et www.agreste.agriculture.gouv.fr

Cartes, tableaux, données de cadrage et détaillées sont à votre disposition

DÉFINITIONS

L'exploitation agricole est une unité économique qui participe à la production agricole et qui répond à trois critères :

- elle a une activité agricole : soit de production, soit de maintien des terres dans de bonnes conditions agricoles et environnementales, soit de mise à disposition de superficies en pacage collectif,
- elle atteint une certaine dimension: soit 1 ha de surface agricole utilisée, soit 20 ares de cultures spécialisées, soit une production supérieure à un seuil (1 vache, 6 brebis mères...)
 sa gestion courante est indépendante de toute autre unité.

Les actifs agricoles sont les personnes qui participent au travail de l'exploitation agricole :

- les actifs familiaux comprennent les chefs d'exploitation, les coexploitants, ainsi que les membres de la famille, dès lors qu'ils fournissent un travail sur l'exploitation,
- les salariés permanents occupent un poste toute l'année, quelle que soit sa durée, temps partiel ou complet,
- les salariés saisonniers ou occasionnels travaillent à temps partiel ou complet, mais pendant une partie de l'année seulement

Le travail effectué sur l'exploitation comprend également les prestations fournies par des entreprises ou des CUMA. Il est alors compté en temps de travail.

L'unité de travail annuel (UTA) permet de cumuler les différents temps de travail. C'est l'équivalent du temps de travail d'une personne à temps complet sur une année.

La production brute standard (PBS) est calculée à partir de coefficients appliqués aux surfaces agricoles et aux cheptels. Ces coefficients résultent de valeurs moyennes sur la période 2005 à 2009. La PBS décrit le potentiel de production des exploitations et permet de les classer en petites quand elle est inférieure à 25 000 €, moyennes, quand elle est comprise entre 25 000 et 100 000 €, et en grandes quand elle est supérieure ou égale à 100 000 €. La contribution de chaque surface ou cheptel à la PBS permet également de classer les exploitations selon leur orientation technico-économique (OTEX).

La mesure des cheptels en **unité de gros bétail** (UGB) permet de comparer les effectifs de troupeaux composés d'animaux d'espèces ou de catégories différentes.

Résultats semi-définitifs au 15/08/2011